Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 022-212202451-20251204-251212-DE

DEPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE LANNION

MAIRIE DE PLUZUNET
TI KER PLUNED

22140 PLUZUNET
Tél. 02.96.47.82.41
Fax. 02.96.47.82.60

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU JEUDI 4 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 4 décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Romuald COCADIN, Maire

Étaient présents : Romuald COCADIN, Maire, Noël LE CORRE, 1er Adjoint, Thierry CONNAN, 2ème Adjoint ; Madame Caroline CHAPISEAU, conseillère municipale ; Messieurs Jean-Marie INTEM, Benoit LE CARLUER, Joseph LE MOAL, Patrick LE ROUX, Paul PRIGENT, conseillers municipaux.

Absent excusé : Mme Patricia LE QUÉRÉ, 3ème Adjointe - qui donne procuration à Mme Caroline CHAPISEAU
Mme Julie GAUTIER - qui donne procuration à M. Noël LE CORRE, 1er Adjoint
Mmes Stéphanie JEGADEN, Nadine SCRUIGNEC-DERRIEN, conseillères municipales

M. Thierry CONNAN est nommé secrétaire de séance.

o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o

Délibération n° 25.12.12

Objet : Travaux église – Acceptation devis - Demandes de subventions

Monsieur Le Maire rappelle que le diagnostic structurel et mobilier de l'église est en cours. Il fait apparaître des désordres importants auxquels il convient de remédier afin de prévenir tout dégât supplémentaire et d'alourdir la restauration future, en particulier sur le retable Nord qui est exposé à des infiltrations d'eau et à des parasites, et qui menace de s'effondrer.
Monsieur Le maire précise que l'opération est impérative car le retable est dans l'inventaire des Monuments Historiques. L'architecte en charge de l'étude, préconise le démontage urgent de ce retable et pour ce faire a demandé un devis à l'Atelier COREUM, spécialisée dans ce type d'intervention.

Monsieur Le Maire présente le devis de l'Atelier COREUM pour un montant de 7565.72€ H.T

Monsieur Le maire précise que cette opération pourrait être subventionnée à hauteur de 75%.

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 022-212202451-20251204-251212-DE

Le plan de financement estimatif se présente comme suit :

DEPENSES	TOTAL H.T	RECETTES	TOTAL
Travaux	7 565.72€	DRAC 30%	2 269.71€
		Conseil Général 25%	1 891.43€
		Conseil régional 20%	1 513.14€
		Autofinancement	1 891.44€
TOTAL	**7 565.72€**	**TOTAL**	**7 565.72€**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **De Retenir** l'Atelier COREUM pour la réalisation des travaux de dépose et de conditionnement du retable nord dont le devis s'élève à 7 565,72 € H.T
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer le devis
- **D'approuver** le plan de financement estimatif ci-dessus
- **D'autoriser** Monsieur Le Maire à établir une demande de travaux auprès de la DRAC Bretagne
- **D'autoriser** Monsieur Le Maire à solliciter des subventions auprès de :
  - La DRAC
  - Du Conseil départemental 22
  - De la Région Bretagne
- **D'autoriser** Monsieur Le Maire à signer tout acte ou document concernant ce dossier

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Retient** l'Atelier COREUM pour la réalisation des travaux de dépose et de conditionnement du retable nord dont le devis s'élève à 7 565,72 € H.T
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer le devis
- **Approuve** le plan de financement estimatif ci-dessus
- **Autorise** Monsieur Le Maire à établir une demande de travaux auprès de la DRAC Bretagne
- **Autorise** Monsieur Le Maire à déposer les dossiers de subventions auprès de :
  - La DRAC
  - Du Conseil départemental 22
  - De la Région Bretagne
- **Autorise** Monsieur Le Maire à signer tout acte ou document concernant ce dossier

Fait et délibéré, à Pluzunet les jour, mois et an précités

Pour extrait conforme au registre dûment signé

Le secrétaire de séance,
Thierry CONNAN

Le Maire,
Romuald COCADIN